CATALOGUE DE FORMATION 2024-2028

UBT S-Cool

CONTENU DU CATALOGUE

Introduction 3

Guide d'apprentissage 4

1A. S-Cool Kick-off 5

1B. S-Cool Base 6

2. S-Cool Mandat CPPT/CE 8

3. 3. Journées d'étude en collaboration avec Formation 360 – en ligne et hors ligne 11

4. Formation aux élections sociales 11

Formation dans le cadre du CFF ou du CEP 12

Dates et lieux de formation 14

Contact pour toute question au sujet d'une formation 14

Bienvenue à notre formation UBT S-Cool !

Peut-être s'agissait-il de ta première candidature, peut-être évolues-tu depuis quelque temps parmi nous et as-tu déjà suivi des formations de l'UBT. Bonne nouvelle : chacun trouvera son bonheur dans notre catalogue ! À partir du 1er septembre 2024, la formation UBT S-Cool deviendra un trajet de formation modulaire qui te permettra d'évoluer du statut de nouveau candidat à celui de délégué UBT mandaté.

Parcours le présent catalogue et découvre l'offre complète de formations de l'UBT. Parles-en avec ton propagandiste ou ton secrétaire et aiguise tes compétences-clés pour devenir un brillant militant !

Dans toutes nos formations, tes compétences-clés seront toujours développées de manière chronologique. Tu commenceras par acquérir des connaissances (savoir) avant de parvenir à des idées (comprendre). Pour activer ces connaissances et ces idées, tu devras acquérir des compétences (faire). Enfin, tu adopteras une certaine attitude (drive) pour vivre des expériences couronnées de succès. Tel est le programme que te réserve une formation S-Cool axée sur la pratique.

Objectif ? Rendre l'UBT encore plus forte ! Car #WeAreUTB, c'est franchement fort !

Notre trajet modulaire comprend les formations suivantes pour la période 2024-2028 :

• **S-Cool Kick-off,** 2x2 jours dans ta région, pour les nouveaux candidats que nous soutenons dans le cadre des élections sociales avec un cours accéléré.

• **S-Cool Base,** 3x5 jours dans ta région, pour les nouveaux candidats aux élections sociales de 2024 et pour les militants n'ayant jamais suivi de formation. Chaque partie est complétée par une journée sectorielle. Cela donne 6 jours de formation par année scolaire.

• **S-Cool Mandat,** 3x5 jours dans ta région, pour les militants qui ont déjà suivi les formations de base S-Cool de l'UBT et qui veulent savoir plus des organes de concertation CPPT et CE.

• **Journées d'étude S-Cool.** Chaque année, nous organisons un certain nombre de journées de formation,en collaboration avec les camarades de la FGTB Métal. Elles sont organisées à la fois physiquement dans un lieu de formation centralisé et en ligne par le biais d'une plateforme de formation. Physiquement : en fonction de l'actualité, nous abordons des thèmes spécifiques ayant un impact sur notre secteur. En ligne : nous offrons chaque année des idées, des connaissances et des conseils pratiques aux membres du conseil d'entreprise au sujet des IEF et aux membres du CPPT au sujet du Plan d'action annuel (PAA). De quoi rester à la page depuis ton fauteuil !

• **S-Cool élections sociales.** 2x2 jours pendant l'année scolaire des élections sociales, nous offrons une formation riche en enseignements qui aborde tous les aspects des élections sociales. Une formation indispensable qui t'aidera sans l'ombre d'un doute à marquer des points dans ton entreprise.

GUIDE D'APPRENTISSAGE

3 blocs de formation (2024-2028)

1 Formations de BASE

- **S-Cool KICK-OFF** — 4 jours
- **S-Cool BASE** — 3x5 jours + 1 journée sectorielle

2 Formations MANDAT

- **S-Cool Mandat CPPT/CE** — 3x5 jours

3 Journées d'ETUDE

- **JOURNÉES D'ÉTUDE THÈMES DE L'ACTUALITÉ EN DIRECT** — 1 jour
- **ONLINE - IEF & PAA** — 1/2 ou 1 jour

Formation aux élections sociales — 2x2 jours

1A.

S-COOL KICK-OFF

Les formations KICK-OFF organisées dans ta région te font découvrir pour la première fois les facettes de l'action syndicale. Les 2 x 2 premiers jours, tu apprendras à mener campagne et à convaincre tes collègues de voter pour toi et pour l'UBT-FGTB.

Pour quoi l'UBT-FGTB se bat-elle ? Comment fonctionne la concertation sociale ? Dans ce cours accéléré, nous passons ces sujets en revue une première fois. De cette manière, nous veillons à ce que tous nos diamants participants puissent briller lors de leurs premières élections sociales !

Facettes du KICK-OFF

- Nous faisons mutuellement connaissance.
- Nous dressons la liste de tes défis pour les mois à venir.
- Nous travaillons sur la confiance en soi pour renforcer les liens avec les collègues.
- Et nous t'encourageons à te sentir chez toi parmi « ceux du syndicat ».
- Tu découvres des situations syndicales courantes et t'inities à tes droits et devoirs.
- Nous te préparons pour la première réunion du conseil d'entreprise et du comité.

LIGNE DU TEMPS DE TON TRAJET DE FORMATION

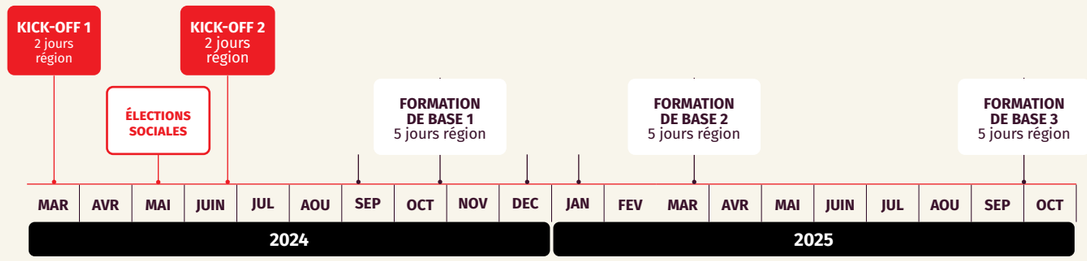

1B.
S-COOL BASE

À la FGTB et en particulier au sein de l'UBT, le militant est au cœur de notre organisation, au cœur de notre action. Que tu aies été élu récemment ou non, tu es notre étoile et tu contribues à l'évolution de l'UBT !

Durant cette formation de base **(3 X 5 jours)**, tu acquerras suffisamment de compétences-clés pour te lancer en tant que nouveau militant FGTB, nouvel élu au CE/CPPT ou candidat non élu. Après chaque partie, **une journée sectorielle complémentaire** sera organisée, au cours de laquelle tu seras amené à traiter des informations spécifiques à un secteur.

Les militants de l'UBT se voient soumettre toutes sortes de questions, de plaintes et de problèmes de la part des collègues, qui attendent des réponses ou des actions. A cet égard, les militants de l'UBT sont, pour ces travailleurs, le premier point de contact de la FGTB. Mais comment gérer ce statut ?

- Peux-tu répondre par toi-même ou dois-tu agir activement pour le faire : rechercher des informations ou consulter des sources ?
- Dois-tu transmettre les questions et/ou problèmes, en tant que non-élu, à un délégué mandaté du CE/CPPT/DS ou, en tant qu'élu au sein d'un organe de concertation, à un autre organe de concertation ?
- Est-il préférable d'inscrire une question ou un problème à l'ordre du jour d'un organe de concertation ?
- De quelle manière transmettras-tu la réponse à tes collègues ? Tu es, en l'occurrence, le panneau d'affichage de l'UBT : l'ambassadeur de la FGTB.

Après avoir suivi la formation de base, tu pourras te lancer dans l'action syndicale au niveau qui te convient (militant et/ ou mandaté).

Du statut de nouveau candidat à celui de militant UBT indépendant.

ENVIE DE BRILLER SUR LE LIEU DE TRAVAIL ? INSCRIS-TOI SANS TARDER !

SUR QUELS SUJETS ALLONS-NOUS TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Partie 1 (P 1):

- En tant que militant de base indépendant, tu es une personne de contact de la FGTB pour les collègues qui ont une question, une plainte ou un problème. Dans ce cadre, tu es en mesure d'écouter, de résumer et de poser des questions afin de clarifier et de contextualiser la question, la plainte ou le problème.
- Tu peux consulter les sources et services de l'UBT-FGTB au sujet des questions des collègues. Tu peux traiter toi-même les plaintes et problèmes ou les transmettre aux élus de l'UBT-FGTB dans l'organe de concertation concerné ou au service compétent de l'UBT-FGTB. Dans ce cadre, tu entretiens une attitude et une communication actives et collaboratives.
- Tu sais où, comment et quand des points peuvent être inscrits à l'ordre du jour des organes de concertation.
- Tu peux faire part de la réponse ou de l'état des lieux à tes collègues, afin qu'ils sachent que tu t'es investi et qu'ils peuvent compter sur toi. Ce faisant, tu personnifies les valeurs de la FGTB qui visent à défendre les intérêts des travailleurs et à construire un contre-pouvoir syndical.

Partie 2 (P 2):

- En tant que militant de base indépendant, tu peux réfléchir à ton propre processus d'évolution concernant les compétences-clés acquises en partie 1 et identifier des enseignements et des nouveaux défis.
- Tu peux effectuer une analyse approfondie des liens de causalité concernant les plaintes et les problèmes au sein de l'entreprise. Tu peux confronter ces liens/causes à tes propres valeurs/à ta vision et, dans une optique de contrôle ouvrier, tu peux défendre des solutions collectives.
- En te basant sur la législation, tu peux faire respecter les délais nécessaires pour recueillir et analyser les plaintes et les problèmes.
- Tu peux participer avec assurance à des conversations portant sur d'autres opinions, points de vue, décisions ou visions.
- Dans ces conversations, tu peux t'exprimer en tant que militant et bâtir la résistance. À cette fin, tu comprends les techniques permettant de transformer les opposants en partisans par la persuasion.

Partie 3 (P 3):

- En tant que militant de base indépendant, tu peux réfléchir à ton propre processus d'évolution concernant les compétences-clés acquises en partie 2 et identifier des enseignements et des nouveaux défis.
- Tu connais et comprend l'exercice de concertation sociale (niveaux et domaines) et tu es ainsi en mesure de soumettre ton dossier au bon organe de concertation et de réunir des informations.
- Tu peux conclure des accords au sein de l'équipe syndicale pour coordonner l'approche dans les différents organes de concertation.
- Pour préparer la concertation sociale, tu peux élaborer un plan d'action stratégique.
- Dans la concertation avec l'employeur, tu peux (dans une optique de contrôle ouvrier) demander des informations ciblées et aller à la confrontation.
- Tu peux communiquer le résultat de la concertation au(x) travailleur(s) à l'aide d'un compte rendu de la concertation et d'une explication de l'approche.

TRAJET DE FORMATION DE BASE

Du statut de nouveau candidat ES2024 à celui de militant de base indépendant.

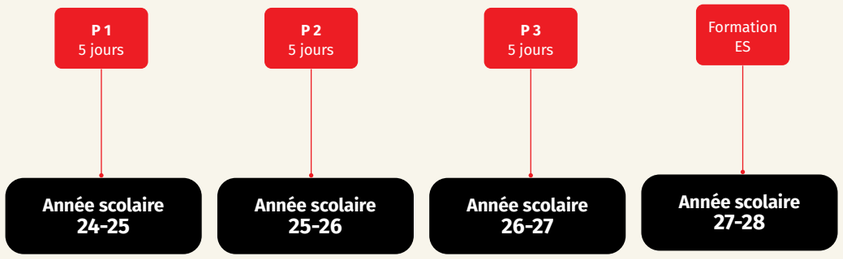

2.

S-COOL MANDAT CPPT & CE

En tant que délégué UBT motivé dans la concertation sociale, il est important de dire ce que tu fais et de faire ce que tu dis ! Après avoir achevé la formation de base S-Cool, tu vas pouvoir renforcer tes compéten-ces-clés dans le cadre de cette formation de perfecti-onnement.

Parce que faire ce que l'on dit ne fonctionne que si l'on sait de quoi l'on parle. Il est ici question de tes droits et de tes devoirs.

Cette formation de **3 X 5 jours** vise à faire de toi un mandataire indépendant au sein du CPPT et/ou du CE.

Durant ces formations au mandat, tu acquerras **suffisamment de compéten-ces-clés** pour te lancer en tant que (futur) **mandataire** au sein du **CE** et/ou du **CPPT.**

Dans leur travail syndical quotidien, les militants sont confrontés à toutes sortes de questions ou d'attentes de leurs collègues, concernant des changements économiques dans l'entreprise et/ou des thèmes relatifs à la sécurité. Les collègues que tu représentes dans l'organe de concertation attendent une communication claire et des réponses à leurs questions.

Sur quoi mettons-nous l'accent pendant ces trois semaines ?

- Les rapports avec les différents interlocuteurs (autres syndicats, représentants de l'employeur, experts...)
- L'inscription de thèmes à l'ordre du jour du CE ou du CPPT.
- La confrontation au cadre législatif concernant des questions économiques et l'organisation du travail.
- La confrontation au cadre législatif concernant la législation sur le bien-être et le code du bien-être au travail, dans le cadre de la concertation sociale.
- La définition d'objectifs à court et à long terme et leur con-crétisation méthodique.
- La définition d'objectifs syndicaux et l'adoption de positions reposant sur la vision et les valeurs de la FGTB.
- L'identification et la réaction à l'actualité socio-économique.

Tout cela dans nos trois piliers de formation, à savoir : dynamique de groupe, communication et idéologie.

Formation au mandat, concrètement ?

Facettes Partie 1

1. Analyser une problématique, identifier les facteurs d'influence et appliquer l'analyse de manière syndicale.
2. Faire valoir tes droits syndicaux (droit d'information, droit de contrôle, droit de consultation/ décision) dans l'exercice de ton mandat au CPPT/CE.
3. Travailler de manière constructive à la recherche de solutions, en tenant compte de toutes les parties prenantes à la concertation sociale.
4. Analyser un rapport personnel et faire le lien avec les compétences.
5. Découvrir la structure et l'analyse des informations économiques et financières (IEF).
6. Travailler de manière structurée et méthodique.

Facettes Partie 2

1. Les 5 domaines de la politique du personnel et l'action syndicale en la matière.
2. Rechercher des informations dans Ie bilan social et comprendre pourquoi il s'agit d'un instrument syndical important.
3. Les 7 domaines du bien-être : exercice et application de vos droits fondamentaux dans ces domaines.
4. Pourquoi le plan d'action annuel et le plan global de prévention revêtent-ils une telle importance ?
5. Quels sont la mission et le rôle du conseiller en prévention ?
6. Définir une stratégie de communication basée sur les informations issues de la concertation sociale, adaptée à votre groupe-cible..

Facettes Partie 3

1. Comment mon entreprise s'en sort-elle sur le plan financier ? Le compte de résultat sous l'angle syndical.
2. Analyse du règlement de travail.
3. Un accident du travail. Comment l'éviter ? Qu'est-ce que cela implique ?
4. Action et compétences syndicales sur la base de la CCT 5.
5. Organiser un accueil syndical.
6. Le triangle syndical dans la pratique.
7. Fais ce que tu dis. Dis ce que tu fais. Comment communiquer pour recruter ?

TRAJET FORMATION AU MANDAT

Du statut de militant de base au statut de mandataire proactif indépendant.

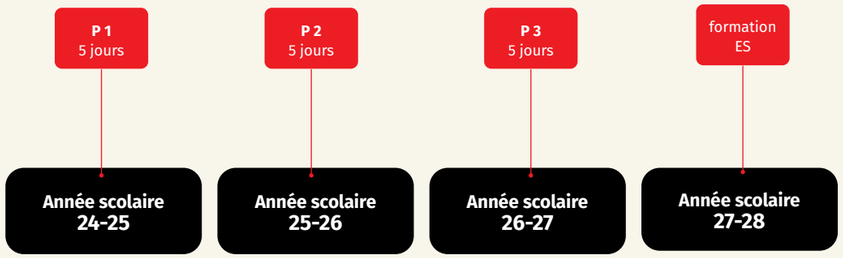

3.

JOURNÉES D'ÉTUDE

EN LIGNE ET HORS LIGNE

Nous organisons chaque année un certain nombre de journées d'étude, à la fois en ligne et hors ligne en fonction de l'actualité, au cours desquelles nous approfondissons des domaines spécifiques avec des experts, comme le trajet de réintégration.

Les journées d'étude consacrées au Plan d'action annuel pour les membres du CPPT et aux Informations économiques et financières pour le conseil d'entreprise reviennent chaque année.

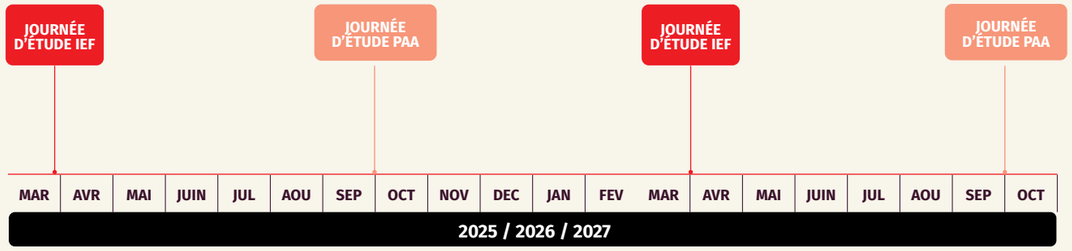

4.

FORMATION AUX ÉLECTIONS SOCIALES

Nous te préparons aux élections sociales lors de cette formation de quatre jours (2 X 2 jours) !

Tu sauras tout sur la procédure, le processus électoral, notre campagne ainsi que le rôle du conseil d'entreprise et du Comité pour la Prévention et la Protection au Travail. Avec l'aide de nos formateurs, nous partageons des informations cruciales et proposons une formation interactive pour approfondir tes connaissances et convaincre tes collègues de voter pour l'UBT !

FORMATION AUX ÉLECTIONS SOCIALES

Formation interactive pour mener une campagne optimale en vue des ES28.

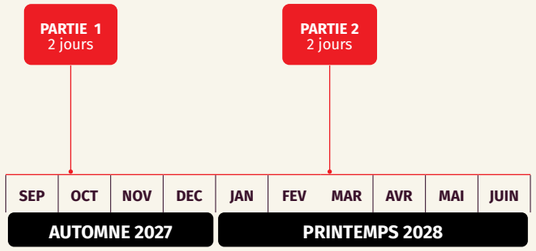

Comment suivre une formation sous Congé-éducation payé ?

Toutes nos formations entrent en considération pour le Congé-éducation payé et y recourent.

Grâce au Congé-éducation payé (CEP), les travailleurs occupés en Région wallonne ou bruxelloise peuvent prendre congé de leur travail pour suivre une formation. Le droit au CEP s'applique à tout travailleur occupé dans le secteur privé à raison d'un mi-temps minimum.

Quelles sont les **conditions** pour prendre un CEP ?

Tu travailles région flamande ?
Tu relèves du BEV.

Découvre-les ici :

RÉGION WALLONNE

RÉGION BRUXELLOISE

RÉGION FLAMANDE

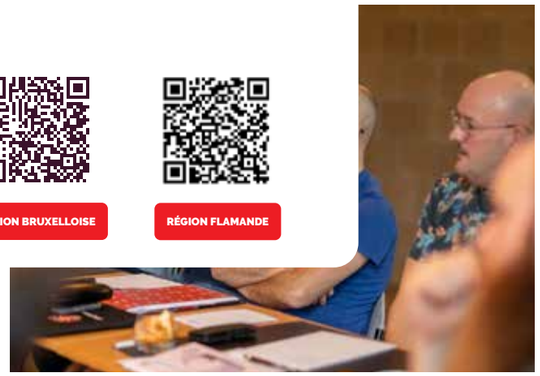

De façon pratique?

1

Tu choisis une formation UBT S-Cool que tu souhaites suivre.

2

Tu t'inscris par l'intermédiaire de ton propagandiste ou du secrétaire de ta région.

3

Après avoir réceptionné ton inscription, nous envoyons l'**attestation d'inscription** à ton employeur. Tu recevras une lettre de confirmation reprenant toutes les informations pratiques de la date et du lieu de la formation.

4

Bien entendu, ta **présence maximale** est requise pendant la formation. Si tu devrais tout de même rater une (partie de) formation, tu dois nous remettre **une attestation justifiant ton absence**.

Attention : des absences injustifiées peuvent entraîner une suspension du droit au CEP.

5

Tes **présences** sont enregistrées auprès de l'administration compétente. Ton employeur fera également part de ton absence pour cause de formation CEP aux autorités.

6

Attention que pour tes heures de formation CEP, tu **perçois ta rémunération** (plafonnée) le jour de paie habituel. Ton employeur sera seulement remboursé pour le nombre d'heures pendant lesquelles tu as été physiquement présent à la formation (cf. point 5).

DATES ET LIEUX 2024-2025

LIEU DE FORMATION
BRUXELLES

Sandra Langenus - sandra.langenus@btb-abvv.be
Rachid El Khattabi - rachid.el.khattabi@btb-abvv.be

LIEU DE FORMATION
TOURNAI

Philippe Dumortier
philippe.dumortier@ubt-fgtb.be

LIEU DE FORMATION
CHARLEROI

Sabrina Lossignol
sabrina.lossignol@ubt-fgtb.be

LIEU DE FORMATION
BEEZ

Daniel Maratta
daniel.maratta@ubt-fgtb.be

Tu as des questions ou tu veux t'inscrire à une formation UBT S-Cool ?

Prends contact avec le propagandiste ou secrétaire de ta région.

CHARLEROI

BASE 1	P1 16-17-18.09.2024 // P2 24-25.09.2024 (GR1)
	P1 12-13.11.2024 // P2 19-20-21.11.2024 (GR2)
	P1 06-07-08.01.2025 // P2 13-14.01.2025 (GR3)
MANDAT 1	P1 02-3.04.2025 // P2 22-23-24.04.2025 (GR1)
SECTOR.	23.09.2024 (GR1) // 18.11.2024 (GR2)
	15.01.2025 (GR3)

(Rue du Grand Central 91/05, 6000 Charleroi)

TOURNAI

BASE 1	P1 02-03-04.09.2024 // P2 09-10.09.2024 (GR1)
	P1 07-08.10.2024 // P2 14-15-16.10.2024 (GR2)
	P1 02-03-04.12.2024 // P2 10-11.12.2024 (GR3)
MANDAT 1	P1 24-25-26.03.2025 // P2 31.03-01.04.2025 (GR1)
	P1 12-13-14.05.2025 // P2 19-20.05.2025 (GR2)
SECTOR.	11.09.2024 (GR1) // 09.10.2024 (GR2)
	09.12.2024 (GR3)

(Reu du Crampon 12 A, 7500 Tournai)

BRUXELLES

BASE 1	P1 16-17-18.09.2024 // P2 23-24.09.2024 (GR1)

(FGTB Vilvoorde, Rue Mechelsestraat 8, 1800 Vilvoorde)

P1 04-05-06.11.2024 // P2 14-15.11.2024 (GR2)

(FGTB Bruxelles, Rue de Suède 45, 1060 Saint-Gilles)

P1 09-10-11.12.2024 // P2 16-17.12.2024 (GR3)

(FGTB Vilvoorde, Rue Mechelsestraat 8, 1800 Vilvoorde)

MANDAT 1 P1 22-23-24.01.2025 // P2 27-28.01.2025 (GR1)

(FGTB Vilvoorde, Rue Mechelsestraat 8, 1800 Vilvoorde)

P1 22-23.05.2025 // P2 10-11-12.06.2025 (GR2)

(FGTB Bruxelles, Rue de Suède 45, 1060 Saint-Gilles)

SECTOR. 25.09.2024 (GR1) // 18.12.2024 (GR3)

(FGTB Vilvoorde, Rue Mechelsestraat 8, 1800 Vilvoorde)

13.11.2024 (GR2)

(FGTB Bruxelles, Rue de Suède 45, 1060 Saint-Gilles)

BEEZ

BASE 1	P1 07-08-09.10.2024// P2 22-23.10.2024 (GR1)
	P1 06-07-08.01.2025 // P2 14-15.01.2025 (GR2)
MANDAT 1	P1 10-11-12.03.2025 // P2 27-28.03.2025
SECTOR.	21.10.2024 (GR1) // 13.01.2025 (GR2)

(Rue de Namur 47, 5000 Beez

FÉDERAL

PAA	29.10.2024 (en ligne)
IEF	21.03.2025 (en ligne)

UBT S-Cool

www.btb-abvv.be/fr/formation